

SNES CHAMPAGNE ARDENNE

BACCALAUREAT 2009

MOTION DU JURY

Le ministère a choisi de généraliser la “ reconquête du mois de juin ”. L’organisation du bac en a été rendue difficile en désorganisant les corrections dont le calendrier est trop serré, et même intenable pour certaines disciplines, obligeant des correcteurs à assurer des cours en même temps dans certains lycées, à interroger à l’oral le jour et à corriger des copies la nuit pour pouvoir saisir, dans les temps, les notes. Les convocations ont été reçues tardivement avec de trop nombreux contre-ordres ou erreurs, parfois par email ou téléphone ; les centres d’examens sont beaucoup plus éloignés que les années précédentes sans justifications réelle. Les conditions de passation d’épreuves ont été rendues difficiles, à la fois par le maintien des élèves de seconde en cours générant de nombreux mouvements, mais aussi par le choix du calendrier rendant presque impossible de passer les épreuves pour les élèves bénéficiant de tiers temps. L’organisation du baccalauréat particulièrement problématique cette année remet en cause la sérénité nécessaire à cette épreuve, premier grade universitaire. Nous demandons au Ministère et au rectorat de bien vouloir tenir compte de ces remarques qui lui avaient été faites par le SNES, première organisation syndicale du second degré, afin de construire un calendrier négocié pour la prochaine session du Baccalauréat.